

# Prévention

## de l'usure professionnelle dans l'aide à domicile (PUP ADOM)

FICHE  
ACTION

4

### Axe PST 3

## Prévention primaire et culture de prévention Agir en prévention primaire pour réduire l'usure professionnelle et la pénibilité

### RÉFÉRENCE(S) AU(X) N° D'ACTION DU PST 3 : 1-8

#### DESRIPTIF DE L'ACTION DANS LE PST 3

- Mener des expérimentations en région dans des entreprises caractérisées par une forte sinistralité et un taux de seniors élevé ;
- Outiller les entreprises pour l'analyse de leur situation et l'action sur les conditions de travail (aménagement de postes, organisation, etc.)

### Éléments justifiant le choix de cette action en région

L'usure professionnelle des salariés de l'aide à domicile, conséquence d'une exposition à de nombreux risques, perturbe le bon fonctionnement des services au quotidien.

La question de la santé au travail est aujourd'hui une de leurs principales préoccupations. Cette problématique est donc un enjeu majeur pour les acteurs du secteur.

### Points d'appui / leviers repérés

Travail partenarial engagé depuis 2013 / 2014 sur ce secteur d'activités.

### Identification pilote(s) et partenaires

Pilotage : Carsat.

Partenaires : Direccte, SIST, MSA, ARACT, CGPME, MEDEF, CFDT.

### Objectifs donnés à l'action

L'objectif est d'améliorer les situations de travail des salariés de l'aide à domicile afin de les préserver des facteurs d'usure professionnelle.

## Méthodologie de conduite de l'action

---

Le projet s'appuie sur un travail partenarial engagé depuis 2014 et consistant à :

- Réaliser régionalement l'ingénierie de prévention en développant des outils et une démarche commune ;
- Mettre en œuvre sur chacun des territoires bretons la démarche élaborée conjointement par les partenaires ;
- Conserver une dynamique régionale de partage des expériences et de capitalisation ;
- Faire évoluer régionalement l'ingénierie du projet en fonction des expérimentations réalisées dans les territoires ;
- Concevoir et réaliser une évaluation du projet ;
- Mettre en œuvre des actions ciblées auprès des acteurs ou dispositifs du secteur (financeurs, bénéficiaires, convention de qualification...).

## Calendrier prévisionnel

---

2014-2015 : Ingénierie de projet et de prévention.

2016 : Lancement dans les territoires.

2017-2020 :

- Poursuite de l'accompagnement des structures d'aide à domicile ;
- Capitalisation régionale des expérimentations ;
- Evaluation du projet.

## Modalités d'évaluation / indicateurs

---

A définir dans le cadre du projet.